

Rapport d'activité 2010



*La Sèvre Nantaise et ses affluents
Ensemble, les gérer et les valoriser pour mieux les préserver*



© SR.



J'ai le plaisir de vous présenter le premier rapport d'activité de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN). Ce rapport d'activité détaille comment l'Institution a œuvré en 2010 pour un développement durable du bassin versant de la Sèvre Nantaise pour le bien-être de la population. L'Institution s'est engagée dans cette démarche grâce à la participation des acteurs du territoire, des collectivités locales et notamment des collectivités membres : les conseils généraux de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Notre structure est véritablement devenue un lieu de ressources pour les collectivités et usagers du territoire. C'est aussi un centre de coordination des politiques locales en faveur de l'eau et des milieux aquatiques qui privilégie toujours la solidarité entre l'amont et l'aval.

Cela fait cinq ans que l'Institution est reconnue comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB). L'Institution est devenue un acteur incontournable au sein de l'Association Française des EPTB, et elle est d'ailleurs le chef de file du dossier « zones humides ». A ce titre, elle participe aux réunions organisées par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

L'année 2010 a été marquée par plusieurs événements :

- l'engagement des communes et communautés de communes pour la réalisation des diagnostics environnementaux communaux d'après la méthode élaborée par l'Institution et validée par la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre Nantaise. Plus de la moitié des communes du bassin versant sont engagées dans cette réalisation afin de recenser les zones humides et les haies de notre territoire.
- l'implication des agents de l'Institution et notamment les techniciens de rivière mis à disposition des syndicats de rivière dans la conduite des études et travaux pour améliorer la continuité écologique et gérer les ouvrages hydrauliques. Une trentaine de sites hydrauliques est concernée.
- l'accueil de 350 participants au colloque national « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire » qui ont pu apprécier la qualité des interventions et débats.
- le lancement du programme pédagogique à la rentrée 2010/2011 dont l'objectif est de sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation de nos rivières. 1374 élèves vont pouvoir mieux découvrir le bassin versant et bénéficier des documents et outils pédagogiques créés spécialement pour eux par l'Institution.

L'année 2010 a été une année de transition pour l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise dans un contexte en forte évolution : réforme territoriale, nouveau SDAGE, révision du SAGE, évolution des relations avec les syndicats de rivière. Egalement, les administrateurs ont décidé d'implanter les locaux de l'IIBSN sur les bords de la Sèvre Nantaise à Clisson. Ces évolutions permettront d'être au plus près du territoire et à l'écoute des partenaires.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont accepté d'unir leurs efforts et de s'associer à nos programmes d'actions pour améliorer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document qui vous permettra de mieux identifier les actions et le savoir-faire de notre établissement.

Jean-Pierre CHAVASSIEUX

*Président de l'Institution Interdépartementale
du Bassin de la Sèvre Nantaise*

Sommaire

2010 : les faits marquants

- 1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Etablissement Public Territorial de Bassin Sèvre Nantaise** P 4
 - Le bassin versant : un faisceau de rivières
 - L'Etablissement Public Territorial de Bassin : faisons connaissance
- 2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions** P 8
 - La révision du SAGE : une opportunité pour l'actualiser
 - Renouvellement de la Commission Locale de l'Eau
 - La mise en œuvre du SAGE
- 3 Les actions menées en 2010** P 12
 - Axe : entretenir et améliorer les milieux aquatiques
 - Axe : améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant
 - Axe : valoriser le patrimoine
 - Axe : informer et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau
- 4 Vie et fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise** P 26
 - L'équipe de l'IIBSN
 - Le budget

2010

Les faits marquants



2 février
Séminaire des élus
à l'occasion de la journée
mondiale des zones humides
> Saint Fulgent



25 mars
Conférence des acteurs
du SAGE sur la biodiversité
> Cerizay



5 juin
Les Rencontres du Fleuve
> Ancenis



25 et 26 novembre
Colloque de l'AFPTB
portant sur la continuité
écologique
> Cholet agglomération



du 21 au 23 septembre
Participation au salon Prévirisq
> Paris



3 avril
Rand'eau grand public
> Saint Laurent-sur-Sèvre



Décembre
Mise en ligne du nouveau site internet
www.sevre-nantaise.com

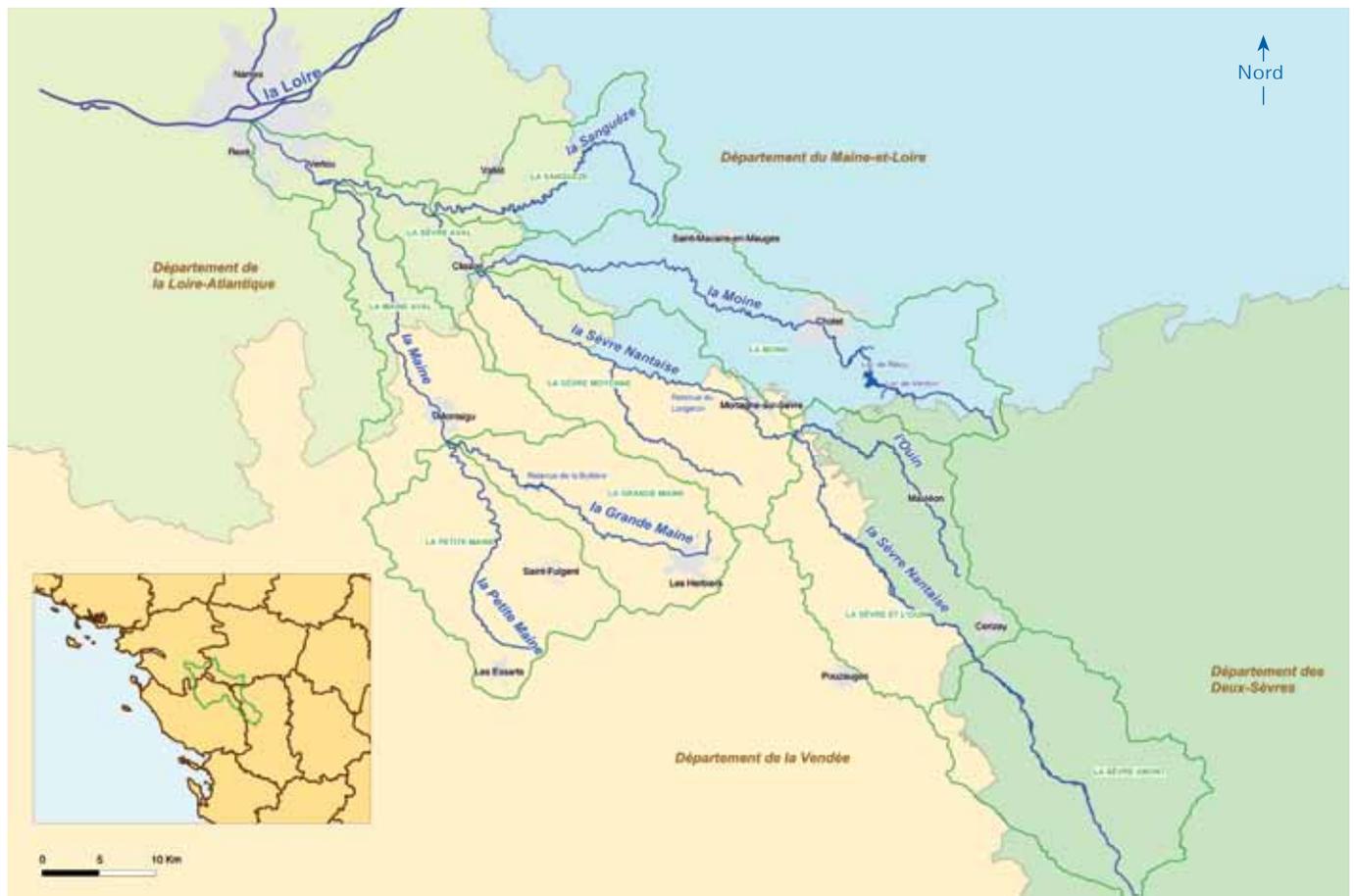
1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



Le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un faisceau de rivières

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire. La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine et des réseaux secondaires, portent à plus de 2 000 kilomètres le linéaire de rivières et ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 kilomètres carrés couvre 143 communes, réparties sur quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée et deux régions administratives : les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes.



Chiffres clés :

2 350 km²

2 000 km
de rivières et
ruisseaux
dont 314 km
de cours d'eau
principaux

4 départements

143 communes

23 établissements publics
de coopération intercommunale

L'EPTB Sèvre Nantaise

Etablissement Public Territorial de Bassin

Faisons connaissance

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) créé en 1985 à l'initiative de quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée et reconnu par arrêté préfectoral du 13 mars 2006. Elle assure la coordination des actions visant la planification de la politique d'ensemble sur le bassin versant (SAGE, Contrat de Restauration et d'Entretien de rivière, mise en valeur paysagère et touristique des voies d'eau). Elle est maître d'ouvrage d'études et de travaux de portée générale sur le bassin. Elle impulse et monte des programmes, elle crée des outils pour leur mise en œuvre, elle en cherche le financement. Elle assume un rôle général de coordination, d'animation et

d'information. L'Institution est la structure administrative porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise.

Elle accompagne ainsi les gestionnaires locaux de cours d'eau dans la mise en œuvre d'opérations visant l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau avec notamment des outils pour la gestion des ouvrages hydrauliques. Elle accompagne aussi les collectivités et acteurs locaux dans la prévention des inondations dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations. Elle est enfin le partenaire principal de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents qui développe des actions de mise en mémoire et de valorisation des sites hydrauliques.

Les relations entre l'EPTB du bassin versant de la Sèvre Nantaise et les syndicats de rivière

Les missions de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Sèvre Nantaise et des syndicats de rivière se densifient. La mise en œuvre du SAGE, les programmes pluriannuels d'études et de travaux ou encore les actions sur la continuité écologique sont au cœur de leurs interventions. Toutes ces opérations mettent en relation étroite ces structures. L'EPTB met à disposition des syndicats de rivière, les techniciens de rivière. Egalement, elle leur apporte un soutien logistique et méthodologique.

Il apparaît fondamental de conforter et renforcer les liens entre les syndicats de rivière et l'EPTB. Ces structures recherchent toutes une meilleure efficacité d'action et une meilleure pertinence, afin d'obtenir une meilleure qualité des cours d'eau du bassin versant.

En 2010, un travail approfondi d'analyse de plusieurs scénarios d'évolution des relations de ces collectivités a été effectué. Des échanges ont eu lieu entre les élus et les services administratifs. L'adhésion des syndicats de rivière à l'EPTB est ressorti comme étant la piste à privilégier. L'IIBSN serait transformée en syndicat mixte afin de pouvoir accueillir à la fois les conseils généraux et les syndicats de rivière.

Ce scénario doit faire l'objet en 2011 d'une traduction concrète dans les statuts.

Reconnaissance en EPTB



Réunion avec les acteurs du bassin versant à Chavagnes-en-Paillers (Vendée).

Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels, l'organisation des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) est officiellement reconnue.

Les traits caractéristiques des EPTB sont les suivants :

- groupements de collectivités associées en institution interdépartementale ou syndicat mixte,
- périmètre d'intervention correspondant à l'ensemble d'un bassin ou sous-bassin hydrographique,
- objet visant à faciliter la gestion équilibrée de l'eau et notamment la prévention des inondations, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la protection des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité de l'eau...

Le 13 mars 2006, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a été reconnue Etablissement Public Territorial de Bassin par le préfet.

La philosophie des EPTB

La première loi sur l'eau qui date de 1964 a permis de faire émerger la prise en compte de la gestion de l'eau et de susciter la mise en œuvre d'investissements importants. Néanmoins, un demi-siècle plus tard, il apparaît, à la lumière de l'état des lieux dressé dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), que les problèmes majeurs liés à l'eau persistent. Outre l'évolution des usages, ce constat dénote la nécessité d'optimiser la coordination et l'efficacité des outils de gestion de l'eau. Dans ce cadre, le souhait des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin est d'harmoniser les démarches mises en œuvre en accompagnant notamment les acteurs de terrain dans la gestion de leur territoire.

L'EPTB Sèvre Nantaise participe au groupe national « zones humides »

L'EPTB Sèvre Nantaise adhère à l'Association Française des EPTB (AFEPTB). Cette association regroupe une trentaine d'EPTB qui se réunit régulièrement pour échanger et mettre en place des projets liés à la gestion des cours d'eau.

Monsieur Jean-Pierre CHAVASSIEUX est vice-président de cette association, en charge notamment du thème « zones humides ». A ce titre, il représente l'AFEPTB au sein du groupe national « zones humides » créé par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en 2009.

Le groupe national a élaboré un plan national d'actions sur les « zones humides ». L'AFEPTB est en charge plus particulièrement de mettre en œuvre l'action « Mobiliser les maîtres d'ouvrages pour la gestion et la restauration des zones humides ».



Réunion sur le terrain pour l'élaboration du diagnostic environnemental à La Pommeraie-sur-Sèvre (Vendée).

2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions



Le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un véritable outil de développement durable

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre Nantaise est un outil de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Le SAGE est élaboré par tous les acteurs de l'eau réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

La révision du SAGE : une opportunité pour l'actualiser

Pour être en conformité avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et en compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne, la CLE a adopté, au cours de sa réunion du 21 octobre 2009, la méthode de révision suivante :

- > Phase 1 : prédéfinition du contenu du SAGE
 - étude préalable à la révision du SAGE,
 - actualisation de l'état des lieux / tableau de bord,
 - études thématiques pour disposer de données complémentaires
- > Phase 2 : rédaction du SAGE
- > Phase 3 : approbation du SAGE

Parallèlement à ces trois phases, la CLE a choisi de s'appuyer sur des groupes de travail transversaux (Eau et territoire, Eau et santé publique, Eau et société) et de disposer d'une assistance juridique.



En 2010, dans le cadre de la révision du SAGE, plusieurs études ont été menées concernant les milieux aquatiques et la ressource en eau.

Etudes dans le cadre de la révision du SAGE

Etat des lieux de la ressource en eau souterraine

La majorité de la ressource en eau du bassin versant de la Sèvre Nantaise provient des eaux de surface, et particulièrement des retenues artificielles. Les ressources en eau souterraine sont exclusivement exploitées pour l'eau potable dans la partie amont du bassin versant, et ce, de manière très localisée.

Pour mettre en évidence le réel potentiel en eau souterraine sur le bassin de la Sèvre Nantaise, il est nécessaire dans un premier temps de comprendre la géologie locale, et d'identifier le modèle aquifère qui s'y rattache.

Parallèlement, l'étude des quatre forages utilisés pour l'alimentation en eau potable sur le bassin versant a permis de relever des caractéristiques favorables à la présence d'eau souterraine.

Etude sur les zones humides et les haies

Menée sur six mois et suivie par un comité de pilotage, l'étude a permis de :

- proposer des documents pouvant être annexés à la méthode actuelle de réalisation des diagnostics environnementaux communaux,
- élaborer les principes d'une méthode permettant de raisonner à l'échelle du bassin versant à partir des données collectées à l'échelle communale.

La composition de la CLE du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise a fait l'objet d'un nouvel arrêté en date du 18 mars 2010, qui porte le nombre de membres à 60 au lieu de 96.

Le 30 avril 2010, M. Dominique MAUDET, adjoint au Maire de Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), a été réélu président. La CLE comprend

Ces résultats seront pris en compte dans le cadre de la révision du SAGE et permettront de s'inscrire dans la logique des trames verte et bleue.

Etude sur les enjeux et la stratégie de restauration de la continuité écologique

Le bassin de la Sèvre Nantaise est caractérisé par des enjeux forts en matière de continuité écologique, avec une espèce migratrice emblématique : l'anguille. Les cours d'eau du bassin sont aussi fortement aménagés, notamment du fait de la présence de nombreux ouvrages hydrauliques.

Les objectifs du SDAGE en matière de restauration de la continuité écologique doivent se traduire dans la mise en œuvre du SAGE par des opérations d'aménagement de ces ouvrages (de l'équipement/gestion à l'effacement selon le contexte local).

L'étude menée en 2010 dans le cadre de la révision du SAGE a permis d'analyser les 240 ouvrages situés sur les cours d'eau principaux et de dégager des pistes de priorisation d'actions. L'objectif d'atteindre un taux d'étagement de 40 % maximum sur le bassin versant devrait amener la CLE à prioriser des actions sur les deux tiers des cours d'eau principaux.

Par le croisement de plusieurs méthodes, il ressort que 100 ouvrages sont à traiter en priorité.

également quatre vice-présidents : Mme Martine l'HOSTIS pour la Loire-Atlantique, M. Jacky AUBINEAU pour les Deux-Sèvres, M. René-Luc VIGNERON pour le Maine-et-Loire, et M. Eric COUTAND de la chambre d'agriculture de Vendée.

Faits marquants en 2010 :

2 CLE en avril et décembre

3 bureaux de CLE en juillet, septembre et novembre

10 réunions de comités de pilotage en lien avec les études relatives à la révision du SAGE

Renouvellement de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

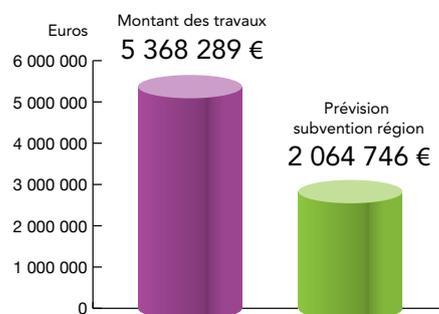


La Commission Locale de l'Eau à Clisson (Loire-Atlantique).

La mise en œuvre du SAGE

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a recours à deux contrats pour la mise en œuvre du SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Le Contrat Régional de Bassin Versant : un outil pour l'élaboration du SAGE



Le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) est un dispositif de financement de la Région des Pays de la Loire, destiné à la mise en œuvre des objectifs des SAGE approuvés. Pour le bassin versant de la Sèvre Nantaise, il ne peut porter que sur la partie du bassin versant située en région des Pays de la Loire (1 842 km²).

L'IIBSN est la structure chef de file du contrat. Elle coordonne les actions, vérifie la cohérence des dossiers de subvention des maîtres d'ouvrage avec les actions inscrites au CRBV, donne un avis sur ces dossiers et assure l'évaluation technique et financière.

Un premier bilan du CRBV en 2010

Le contrat signé avec la Région, pour la période 2008-2010 portait sur un montant global de 7 222 568 €. Pour contribuer à la réalisation du programme d'actions,

la Région avait prévu une subvention globale de 2 828 602 €, soit près de 40% des dépenses du CRBV.

Le bilan du contrat, après avenant, est le suivant : 216 opérations ont été engagées pour un montant de travaux de 5 368 289 € et un montant de subvention total de 2 064 746 €.

Vers un deuxième CRBV

Afin d'élaborer un nouveau contrat, un appel à projets pour des actions répondant aux objectifs du SAGE et engageables sur la période de 2011 à 2013 a été lancé en novembre 2010.

L'objectif poursuivi est de signer ce nouveau contrat courant 2011, dans la mesure du possible, pour éviter de retarder les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de leurs actions.

Les Contrats Restauration Entretien : Objectif « Rivières vivantes »

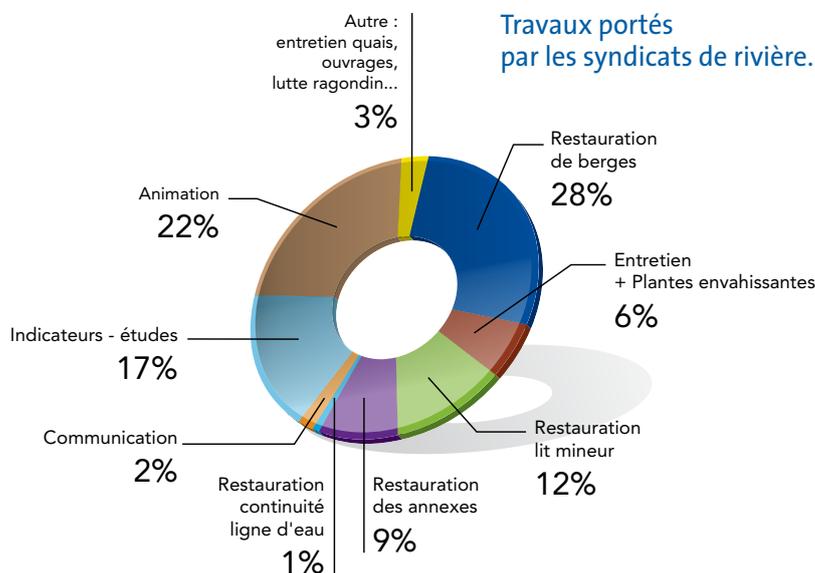
L'IIBSN et les syndicats de rivière du bassin versant ont contractualisé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des Contrats de Restauration et d'Entretien (CRE). L'IIBSN est le garant de la cohérence des actions sur le bassin. Elle est signataire d'un CRE à part entière avec l'Agence. Celui-ci

intègre le financement des postes des techniciens de rivière, des actions de communication ainsi que les indicateurs biologiques de suivi des travaux.

En 2010, au-delà des postes, l'IIBSN a produit dans le cadre de son CRE, le film « L'eau c'est la vie ». Elle a aussi pris en charge 9 pêches électriques et 9 IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) afin de suivre l'évolution du milieu.

Les syndicats de rivière ont réalisé des travaux de gestion des berges et de la ripisylve. Certains syndicats ont mis en œuvre des actions de restauration de zones humides. Des luttes contre les espèces végétales envahissantes ont été menées. Les études de réduction d'impact des ouvrages hydrauliques se sont poursuivies et pour certaines ont été finalisées.

Travaux portés par les syndicats de rivière.



Montant engagé en 2010 : 1 530 346 € TTC

3 Les actions menées en 2010



Les axes de 2010

- *Entretien et améliorer les milieux aquatiques*
- *Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant*
- *Valoriser le patrimoine*
- *Informier et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau*

Entretien et améliorer les milieux aquatiques

La connaissance des zones humides et des haies

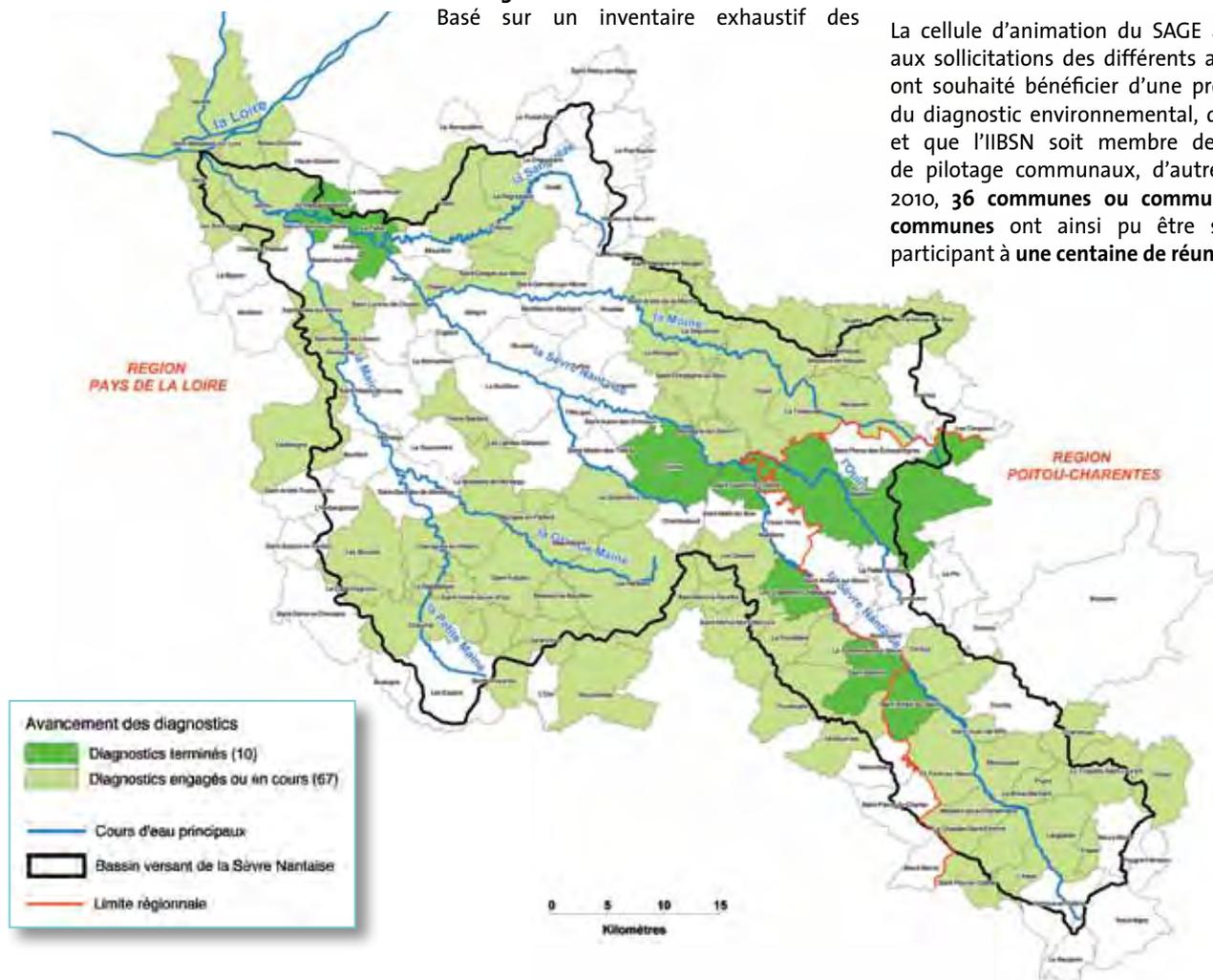


Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres). © EL.

zones humides et des haies au titre de la connaissance, ce diagnostic permet de déterminer la fonctionnalité de ces milieux et de définir des zones à enjeux pour la qualité de l'eau. Les communes disposent ainsi d'un outil d'aide à la décision, élaboré en concertation avec un comité de pilotage, permettant une meilleure prise en compte de ces éléments du patrimoine naturel.

La cellule d'animation du SAGE a répondu aux sollicitations des différents acteurs qui ont souhaité bénéficier d'une présentation du diagnostic environnemental, d'une part, et que l'IIBSN soit membre des comités de pilotage communaux, d'autre part. En 2010, **36 communes ou communautés de communes** ont ainsi pu être suivies en participant à **une centaine de réunions**.

État d'avancement des diagnostics environnementaux en décembre 2010



La restauration des cours d'eau

Des actions phares pour la continuité écologique

Dans le cadre des Contrats Restauration Entretien (CRE) du bassin de la Sèvre Nantaise, les syndicats de rivière poursuivent leurs actions pour retrouver des cours d'eau plus naturels et plus vivants. Des actions sont menées pour améliorer la continuité écologique (capacité des organismes vivants et des sédiments des cours d'eau à effectuer leur migration) et restaurer la ligne d'eau. Un temps important d'études est consacré par ces structures en préalable à la réalisation de travaux. Certains syndicats ont aussi expérimenté des abaissements de ligne d'eau par des ouvertures de vannes sur certains sites.

Les temps forts de 2010 :

- validation par le syndicat de la Sanguèze d'un programme d'actions afin de réduire les répercussions des ouvrages hydrauliques sur près de la moitié du linéaire de la Sanguèze,
- poursuite de l'étude portant sur les trois clapets de Mauléon par le SIVOM de Mauléon,
- validation des projets d'effacement total ou partiel de 6 ouvrages sur la Moine à Cholet par le SIAM, et engagement de l'étude de maîtrise d'œuvre. Abaissement du clapet de la Chaloire,
- validation du démantèlement des clapets de la Naulière et du Pont de l'Ecluse et du contournement de l'ouvrage de la Minoterie sur les Sources de la Sèvre,
- suivi de l'ouverture des vannes de St Charles et de la Daunière par le syndicat des Maines vendéennes,
- engagement de l'expérimentation d'ouverture permanente des vannes des ouvrages de la Trélitrière et des Tanneries sur la Maine et du Pé de Vignard et des Ronces sur la Sèvre par SEVRAVAL,
- validation de l'ouverture des vannes de l'ouvrage de Grenon, et poursuite des études de Barbin et Buchet sur la Sèvre moyenne par le syndicat de la Sèvre aux Menhirs roulants.

Par ailleurs, afin d'améliorer le transit des sédiments, des ouvertures coordonnées de vannes ont été réalisées sur certains sous bassins versants cet hiver (Moine, Sèvre amont, et plus localement sur l'Ouin, les Maines ou encore la Sèvre) et devraient être reconduites pour l'hiver 2011/2012.

L'IIBSN a accompagné les syndicats dans leur réflexion en participant activement aux comités de pilotage des études.



L'Ouin (Deux-Sèvres).

ZOOM SUR ...

Quel devenir pour Fleuriais ?

Le site de Fleuriais est une friche industrielle de la vallée de la Sèvre Nantaise composé d'une ancienne tannerie. Il longe la Sèvre Nantaise, barrée par deux ouvrages hydrauliques problématiques pour la continuité écologique. Ce site se dégrade très rapidement. L'activité industrielle y a laissé des traces et a eu des conséquences néfastes sur l'environnement : pollutions du sol et de l'eau, qui menacent toujours la qualité de l'eau de la Sèvre.

A la demande des élus locaux, l'IIBSN a engagé en 2010 une étude de diagnostic et de définition d'un programme de réhabilitation. Cette étude vient en complément de la procédure de mise en sécurité du site prise en charge par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).



La Sèvre Nantaise à Fleuriais (Vendée). © HR.

En 2010, la première phase de l'étude (état des lieux et diagnostic) a été restituée au comité de pilotage. Elle a mis en évidence les potentialités du site en matière d'architecture, concernant quelques bâtiments majeurs (sheds, salle voutée, emplacement des anciens canaux), et les besoins d'actions pour reconquérir un fonctionnement satisfaisant du cours d'eau (réduction d'impact des chaussées très dégradées...).

Suivi des sites ayant fait l'objet d'une expérimentation

Les syndicats de rivière ont le plus souvent développé le principe de l'expérimentation avant d'engager des travaux pérennes de modification de l'ouvrage hydraulique, voire de son effacement.

Certaines expérimentations arrivent à leur terme et pourront se concrétiser dans les années à venir par un aménagement définitif. C'est le cas des sites du Plessis sur la Moine, de la Motte sur la Sanguèze, ou encore de la Daunière et de Saint-Charles sur la Maine. Ces sites pilotes continueront à faire l'objet de suivis. Ces suivis permettent de mesurer l'évolution du milieu et d'informer et sensibiliser les acteurs locaux sur l'intérêt de ces actions.

Classement des cours d'eau

Le contexte réglementaire devient plus précis en matière de restauration de la continuité écologique. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 modifie les classements des cours. L'article L.214-17 du code de l'environnement prévoit la création de deux listes de cours d'eau, en lien avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Ces listes visent la préservation ou une amélioration de la continuité écologique des cours d'eau dans toutes ses composantes. L'IIBSN a été mobilisée en 2010 dans le cadre de la phase de concertation organisée par les services de l'Etat pour la préparation de ces listes. L'IIBSN s'est faite le porte-parole des gestionnaires locaux que sont les syndicats de rivière. Elle a notamment

rappelé la nécessité d'intégrer la faisabilité de la mise en œuvre des classements (notamment pour la liste 2 qui prévoit que tous les ouvrages concernés soient aménagés dans les 5 ans qui suivent la signature de l'arrêté). L'IIBSN a également insisté sur la cohérence de ces classements à l'échelle du bassin. Elle a sollicité l'Etat pour l'application de la réglementation et le soutien des maîtres d'ouvrage locaux pour la réussite des projets qui visent à retrouver une dynamique de nos cours d'eau.



Colloque à La Tessoualle (Maine-et-Loire).

Retour sur le colloque « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire »

L'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) a organisé, en partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB Sèvre Nantaise), un colloque national sur ce thème. Le colloque portait sur les enjeux et les clés de réussite pour la reconquête de la continuité écologique et la gestion des cours d'eau, intégrant les aspects techniques mais aussi réglementaires, sociaux ou

encore patrimoniaux. Ce colloque a eu lieu dans l'agglomération de Cholet les 25 et 26 novembre 2010. Des visites de terrain présentant des exemples d'actions pour la réduction de l'impact des ouvrages hydrauliques ont été organisées sur la Sèvre Nantaise, la Moine et la Sanguèze. Plus de 350 personnes ont été accueillies pendant le colloque : élus, techniciens des collectivités locales et services de l'Etat, établissements publics, usagers (association des amis des moulins, fédérations de pêche...).

Plusieurs éléments ressortent du colloque :

- l'effacement des ouvrages hydrauliques n'est pas l'unique solution, il faut réfléchir à toutes les solutions possibles,
- que ce soit pour la suppression, la préservation et l'aménagement des ouvrages hydrauliques, il faut statuer au cas par cas,
- le diagnostic doit faire appel à des disciplines multiples (hydraulique, morphologie fluviale, génie civil, hydrobiologie, économie, paysage, culture, social, tout simplement l'humain...),
- les études peuvent aboutir à des solutions de compromis entre tous les acteurs de la rivière.

Les actes du colloque seront bientôt disponibles sur le site internet www.sevre-nantaise.com.

Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant

L'IIBSN a constitué un observatoire qui regroupe les informations utiles à la compréhension du fonctionnement du bassin versant. Il permet de suivre l'évolution de l'état des cours d'eau et des milieux, les activités humaines et leurs conséquences.

En 2010, plus de 30 partenaires ont été sollicités pour alimenter l'observatoire, une enquête a été menée auprès de toutes les communes du bassin versant. Les données collectées sont ensuite traitées dans une base de données puis valorisées au sein du tableau de bord du SAGE, sous forme de cartes interactives sur le site internet de l'IIBSN, de publications et de documents de synthèse.



Dominique MAUDET,
Président de la CLE du SAGE du
Bassin de la Sèvre Nantaise.

Témoignage

« L'observatoire donne la possibilité à la CLE de mesurer le chemin parcouru. Il fournit des données quantifiées et permet de nous situer par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés en 2005. Il s'agit d'un outil indispensable pour orienter nos prochaines décisions dans le cadre de la révision du SAGE en 2011. »

130
indicateurs ont été
renseignés en 2010

Les thèmes couverts par l'observatoire



Suivi des sites ayant fait l'objet d'une expérimentation

L'IIBSN accompagne les syndicats de rivière dans leurs actions sur cours d'eau. Elle prend en charge les indicateurs biologiques (IBGN et pêches électriques). Ceux-ci permettent de mettre en évidence l'évolution des peuplements d'invertébrés aquatiques et de poissons suite aux travaux sur cours d'eau. Ces peuplements sont des indicateurs intégrant l'évolution globale de la qualité des milieux.

En 2010, 9 sites ont été analysés. Il s'agit pour certains de mesures avant d'engager les travaux sur l'ouvrage. On note alors une qualité biologique très dégradée, illustrée par des peuplements de poissons

et de macroinvertébrés peu exigeants en matière de qualité de l'eau et d'habitats. Deux stations correspondant à des sites où des expérimentations d'effacement sont en cours (Plessis sur la Moine et la Motte sur la Sanguèze). La qualité biologique s'y est nettement améliorée comparé aux prélèvements réalisés avant l'ouverture des ouvrages.

Ces résultats viennent en complément des données sur la qualité physico-chimique collectées par les syndicats ou synthétisées à l'échelle de masse d'eau par l'IIBSN dans le cadre du tableau de bord du SAGE.

Les sources ...

AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

ARS (Agences régionales de santé) Pays de la Loire et Poitou-Charentes

BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)

DREAL Centre – BD ERU

Communes et Intercommunalités

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Pays de la Loire et Poitou-Charentes

MEEDDM (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer)

ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

Conseils Généraux 44, 85, 49, 79

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

DDT (Direction des Territoires) 49, 79 et DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer) 44 et 85

DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) Pays de la Loire et Poitou-Charentes

GRAP (Groupe Régional d'Action contre les Pollutions par les produits phytosanitaires) Poitou-Charentes

METEO France

SATESE 44, 49, 85, 79 (Services d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration)

SPC (Service de Prévision des Crues) Maine Loire aval

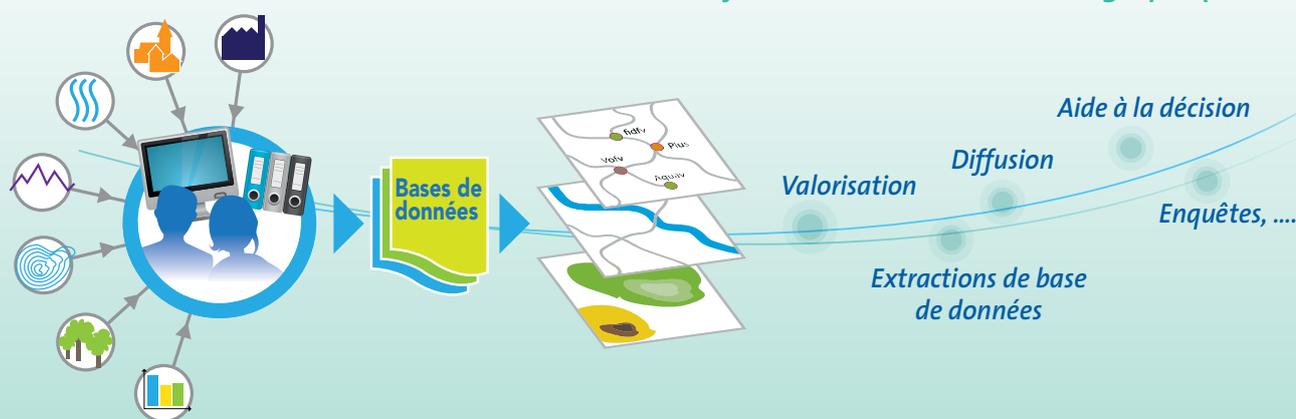
CREPEPP (Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires) Pays de la Loire

IFEN (Institut Français de l'Environnement)

INERIS (Institut National de l'Environnement et des Risques)

Observatoire IBSN

ANALYSE et TRAITEMENT des DONNEES / outils : bases de données, Systèmes d'Information Géographique...



Accès grand public



Accès CLE, partenaires (tableau de bord du SAGE)



Retrouvez les cartes de l'observatoire sur internet : www.sevre-nantaise.com/observatoire



Valoriser le patrimoine



Le moulin de Gervaux à Clisson (Loire-Atlantique). © HR.

L'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents est un partenaire incontournable de l'IIBSN. Composée de collectivités locales et d'associations, elle développe des actions de valorisation des sites hydrauliques.

Valorisation des moulins et usines de la Sèvre Nantaise



61
fiches disponibles sur l'extranet

Les moulins et usines au bord de la Sèvre Nantaise sont les héritages d'usages passés du cours d'eau. Il est nécessaire de préserver la mémoire de ces sites et de valoriser les sites les plus emblématiques, sachant que le travail mené pour la continuité écologique est pris en compte.

Depuis 2009, l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA) mène une action de mise en mémoire et de mise en valeur de ce patrimoine historique et bâti.

Mise en mémoire

Inventaire et histoire des sites

L'ASNA, depuis 2008, recense les moulins et sites usiniers de la Sèvre Nantaise. Pour chaque site, l'ASNA réalise des recherches bibliographiques et archivistiques, visite le site avec les propriétaires, collecte les documents iconographiques dans l'objectif de mettre en mémoire l'histoire et le savoir-faire liés aux moulins et usines de la Sèvre Nantaise. **Les fiches d'identité synthétisent par moulin l'ensemble des informations.**

Depuis 2008, **127 règlements d'eau** ont été trouvés aux archives départementales. Le règlement d'eau est un document qui fixe la consistance légale d'un ouvrage et décrit les conditions de son fonctionnement (niveau d'eau légal de la retenue...). Il est utile, lorsqu'il existe, pour déterminer les droits et les devoirs des propriétaires d'ouvrages hydrauliques. Il peut être modifié lors d'actions sur les ouvrages.

En 2010, **61 fiches** sont disponibles sur l'extranet moulins (identifiant : fiche_moulin/mot de passe : moulin) à partir du site www.sevre-nantaise.com.



© Collection privée Gabriel Neau.

Collecte de la mémoire orale et inventaire d'objets

L'ASNA récolte le témoignage des anciens employés des moulins et sites usiniers et dresse l'inventaire des objets encore présents sur les sites emblématiques. Cette action participe à la conservation de la mémoire industrielle, notamment les savoir-faire liés aux activités et à la gestion hydraulique.

2010 a clos la collecte des informations sur Gervaux à Clisson (Loire-Atlantique) et a débuté la collecte des informations sur Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée).

Chiffres clés : > 16 témoignages représentant 234 heures d'enregistrement

Deux sites ont fait l'objet d'un inventaire des biens mobiliers et immobiliers par destination : Nid d'Oie à Clisson (44) et Gervaux à Clisson (44).



Gabriel Neau, meunier. © HR.

118
objets recensés

Analyses de sites :

L'ASNA a comme objectif de valoriser le patrimoine des cours d'eau. Les moulins et anciens sites usiniers en font partie. Une grille d'analyse comprenant différents critères (accessibilité, architecture, inondation...) permet d'évaluer l'intérêt patrimonial des sites et leur potentiel de valorisation (crystallisation de la ruine, réhabilitation, manifestation...), en croisant les données environnementales. Les acteurs locaux sont conviés et sont également informés par l'Institution de l'impact des ouvrages hydrauliques.

> Depuis 2008, 8 sites ont été analysés :

- Le moulin du Guy, Montravers (Deux-Sèvres)
- Le Grand Moulin, Les Epesses (Vendée)
- Le moulin de la Sagesse, Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée)
- Fleuriais, Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)
- Gazeau, Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)
- Nid d'Oie, Clisson (Loire-Atlantique)
- Le Liveau, Gorges (Loire-Atlantique)
- Angreviers, Gorges (Loire-Atlantique)

Depuis 2008, 89 personnes ont participé aux visites d'analyse.

Participation à différents événements :

Été 2010

exposition
« Art et Nature »
à Mortagne-sur-Sèvre
organisée par le BRAHM.

Été 2010

exposition
« La Sèvre industrielle
en vallée de Clisson »,
organisée par l'association
« Clisson histoire et
patrimoine ».

Novembre 2010

colloque
« Ouvrages hydrauliques,
de la continuité
écologique au projet
de territoire »
organisé par l'AFEPTB
(exposition et conférence)
à Cholet agglomération.



Ouvrier à Fleuriais (Vendée). © HR.

Informer et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau

Un plan de communication destiné au grand public

L'IIBSN a pour objectif de sensibiliser la population à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Un plan de communication a été élaboré, comprenant des actions de sensibilisation, notamment la participation à des manifestations locales. Des conférences et séminaires sont organisés tous les ans. En 2010, l'IIBSN a organisé, en partenariat avec l'AFEPTB, le colloque « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire ». L'IIBSN a développé en 2010 de nouveaux outils de communication tels que le site internet www.sevre-nantaise.com et le film « L'Eau, c'est la vie », en plus des documents de communication habituels. Également, un projet pédagogique a été élaboré.

Informer

Evènements auxquels l'Institution a participé en 2010

L'Institution participe chaque année à des manifestations, foires communales, semaines et journées thématiques, pour présenter au plus grand nombre les facettes du bassin versant.

En 2010, l'Institution a participé à :

- l'Université sur le thème « Moulins et usines de la Sèvre Nantaise », à Clisson (avec l'ASNA)
- la foire exposition de Vallet
- la conférence sur la biodiversité et les espèces envahissantes, à Cerizay
- la Rand'eau, à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- les rencontres du fleuve, à Ancenis
- la fête de la nature, à La Séguinière
- les journées du patrimoine, à Cerizay
- la balade automnale, à Cholet
- la conférence portant sur les pesticides, à Cholet
- les jeudis de l'eau, à La Flocellière
- prévisiq portant sur les inondations, à Paris
- le colloque « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire », à Cholet agglomération (La Tessoualle).



Le stand de l'IIBSN.

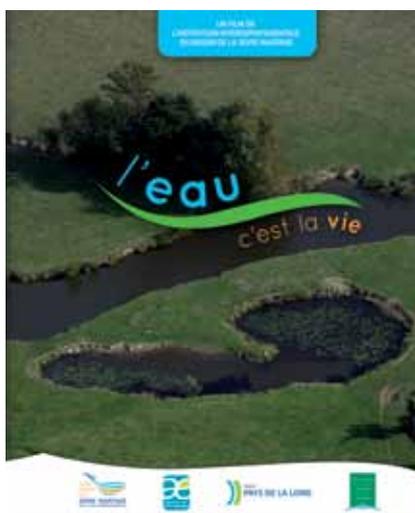
Échanger grâce au nouveau site internet

Le nouveau site internet de l'IIBSN, www.sevre-nantaise.com, a été mis en ligne en décembre 2010. Ce site internet offre une représentation visuelle fidèle au territoire. Il s'adresse au grand public, pêcheurs, promeneurs, riverains ou tout simplement aux amoureux de la Sèvre Nantaise et de ses affluents. Il a comme objectif de présenter le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les cours d'eau et la biodiversité.

Ce site internet met en avant l'actualité ainsi que les outils interactifs utilisés régulièrement pour internet. Il existe également un extranet qui consiste à échanger les informations (tableau de bord du SAGE, outils pédagogiques...) avec les principaux partenaires de l'IIBSN.



Page d'accueil du site www.sevre-nantaise.com



Sensibiliser

Film « L'eau, c'est la vie »

L'objectif est d'informer la population des fonctions, pressions et enjeux des cours d'eau.

Ce film destiné au grand public met l'accent sur cinq sujets d'actualité :

- zones humides et haies : quels sont leurs rôles ?
- biodiversité : connaître, maintenir, préserver
- qualité de l'eau : la reconquête
- la continuité écologique : un cours d'eau libre
- loisirs : des rivières accueillantes mais à l'équilibre fragile.

Ce film intitulé « L'eau, c'est la vie » propose une version courte (9 minutes) et une version plus longue (32 minutes).

La version courte du film est consultable sur le site internet de l'IIBSN : www.sevre-nantaise.com.

Ce film est disponible sur demande auprès de l'Institution pour les collectivités locales et structures partenaires qui souhaiteraient le diffuser.

Partager

L'IIBSN a édité des documents destinés aux élus, usagers et à la population. Ces documents sont en téléchargement sur le site internet www.sevre-nantaise.com.



Documents institutionnels.



Documents touristiques.



Communiquer

Répercussions dans la presse

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise communique sur son actualité par la voie de la presse. Ainsi, plusieurs communiqués de presse ont été rédigés et envoyés aux journalistes :

- 2 février 2010 : journée mondiale des zones humides – un séminaire destiné aux élus afin de mieux connaître les zones humides et les haies
- 3 avril 2010 : invitation à la Rand'eau de la Sèvre Nantaise
- 30 avril 2010 : une nouvelle Commission Locale de l'Eau pour le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise
- 28 mai 2010 : mémoire d'un meunier à Clisson – restitution de la collecte du témoignage de Gabriel Neau et implantation du siège de l'Institution à Clisson
- 6 septembre 2010 : quel avenir pour le site de Fleuriais – une étude est en cours...
- 16 septembre 2010 : annonce du colloque national « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire »
- 20 octobre 2010 : pêche électrique sur la Moine à Cholet
- 25 et 26 novembre 2010 : invitation au colloque national « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire ».

En 2010, 49 articles portant sur l'actualité de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise ont été recensés.

Un programme pédagogique pour sensibiliser les enfants

La sensibilisation des élèves, dès leur plus jeune âge, aux problèmes et enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques est une volonté de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre Nantaise.

Pour répondre à un objectif de « **Sensibilisation, information, formation et responsabilisation** », l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) a élaboré en 2010 un projet pédagogique en relation avec le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Basé sur la connaissance de l'offre et de la demande en animations pédagogiques sur le territoire, ce projet a été élaboré par un comité de pilotage où l'on retrouve élus de la CLE, de l'IIBSN, et représentants des inspections académiques, des directions diocésaines, des enseignants, des structures d'éducation à l'environnement, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Pays de la Loire et de l'IIBSN.



Animation pédagogique à Gétigné (Loire-Atlantique).

Les thèmes du projet pédagogique :

- le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- les usages et activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- la continuité écologique : le déplacement des poissons et des sédiments,
- les milieux naturels : les zones humides et les haies.

L'élaboration du projet pédagogique

Le travail réalisé pendant l'année 2010 a permis de définir les thèmes abordés, le public cible, les modalités d'échanges amont / aval, et les différents formats et contenus des documents et outils pédagogiques.

En étudiant les quatre thèmes et leurs liens avec les programmes scolaires officiels, trois niveaux scolaires ont été retenus : les élèves de cycle 2 (CP - CE1), de cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2) et de cinquième. Les enfants auront la possibilité de découvrir le bassin versant plusieurs fois pendant leur scolarité.

L'IIBSN a, en parallèle, élaboré des documents de travail pour que les enseignants puissent préparer leur projet et illustrer chaque thème abordé en classe :

- le projet éducatif qui se présente sous la forme de trois livrets enseignants (un par niveau scolaire) comprenant une liste bibliographique et des propositions d'exercices,
- un document d'informations présentant les quatre thèmes,
- un lexique,
- des diaporamas de photographies, schémas, illustrations et cartes,
- un annuaire des structures d'éducation à l'environnement intervenant sur le bassin versant,
- une liste non exhaustive des structures travaillant sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin versant,
- des fiches d'exercices pour l'élève en lien avec les activités proposées dans les livrets enseignants.

Les enseignants peuvent également demander deux outils pédagogiques à l'IIBSN : le jeu parcours « Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise » et la malle pédagogique « Au fil de la Sèvre Nantaise ».



La mise en œuvre de l'expérimentation du projet pédagogique...

Pendant l'année scolaire 2010/2011, le projet pédagogique est testé. Cette période expérimentale va permettre d'évaluer le projet grâce aux remarques, observations et retours de chacun. L'IIBSN et le comité de pilotage souhaitent, à la suite de cette période test, enrichir et finaliser le projet pédagogique pour qu'il soit durable et proposé à l'ensemble des écoles primaires et collèges du bassin versant à chaque rentrée scolaire.



la fête de la nature à la Séguinière sur la Moine (Maine-et-Loire).



Animation pédagogique à Gétigné (Loire-Atlantique).

La liste des communes concernées par l'expérimentation

- La-Chapelle-Saint-Laurent (79)
- Moncoutant (79)
- Les Landes-Génusson (85)
- Mortagne-sur-Sèvre (85)
- Treize-vents/Mallièvre (85)
- Château-Thébaud (44)
- Saint-Christophe-du-Bois (49)
- Cholet (49)
- Saint-Macaire-en-Mauges (49)
- Saint-Germain-sur-Moine (49)
- Montfaucon-Montigné (49)
- Gorges (44)
- Vallet (44)
- La Regrippière (44)
- Monnières (44)
- Mouzillon (44)
- Rezé (44)
- Vertou (44)

Faits marquants

Juillet 2010 :

- les versions de travail du projet éducatif sont envoyées aux inspections académiques et aux directions diocésaines des quatre départements pour avis.

Octobre 2010 :

- les enseignants peuvent commencer à s'inscrire pour l'année scolaire 2010/2011. La convention de participation de l'établissement scolaire et la fiche d'inscription de chaque classe participant au projet pédagogique sont à retourner à l'IIBSN avant fin décembre 2010.
- les premiers documents de travail sont mis en ligne sur l'extranet du site pédagogie. La mise en œuvre du projet pédagogique de manière expérimentale peut commencer !

Quelques
indicateurs pour
l'année scolaire
2010/2011 :

22
collèges et écoles

1 374
élèves

57
classes



Plantations avec les élèves.

Thèmes les plus abordés :

- le bassin versant de la Sèvre Nantaise > 33 classes
- les usages et les activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise > 31 classes
- la continuité écologique : le déplacement des poissons et des sédiments > 20 classes
- les milieux naturels : les zones humides et les haies > 27 classes

Sortie pédagogique sur le ruisseau de l'Aiguefou, affluent de la Moine.

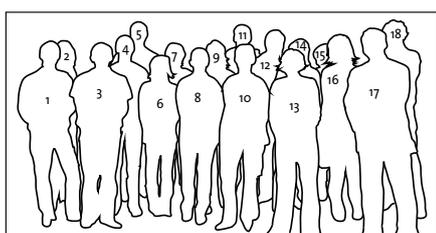


4 Vie et fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise



Vue aérienne de Clisson (Loire-Atlantique). © EL.

L'équipe de l'IIBSN



Depuis janvier 2011, l'équipe de l'IIBSN se compose de la manière suivante :

Direction

- **Boris Lustgarten** (17)

Pôle développement territorial et gestion administrative

- **Annabel Dreillard**, chef de projet (13)
- **Pascal Gratz**, chargé du suivi des finances, gestion administrative (1)
- **Geneviève Morineau**, assistante de direction (10)
- **Frédérique Minguet**, assistante de direction (7)

Pôle milieux aquatiques – inondations

- **Antoine Charrier**, chef de projet (4)
- **Joseph Bertrand**, technicien de rivière (12)
- **François Cailleaud**, technicien de rivière (3)
- **Damien Gallard**, technicien de rivière (5)

- **Odile Pluchon**, technicienne de rivière (15)
- **Eddie Renou**, technicien de rivière (2)
- **Muriel Ribeyrolles**, technicienne de rivière (6)

Pôle - SAGE, coordination et animation du bassin versant

- **Astrid Gadet**, chef de projet (9)
- **Eloïse Blazy**, chargée de mission SAGE (14)
- **Justine Vaillant**, chargée de mission programme pédagogique (16)

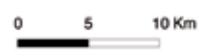
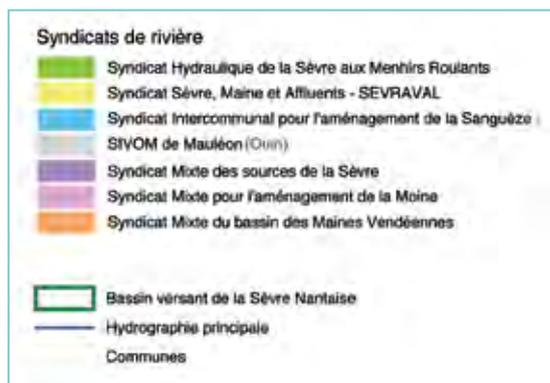
Pôle ressources - information - SIG

- **Sébastien Renou**, chef de projet (18)
- **Franck Benjamin**, chargé de mission tableau de bord (11)

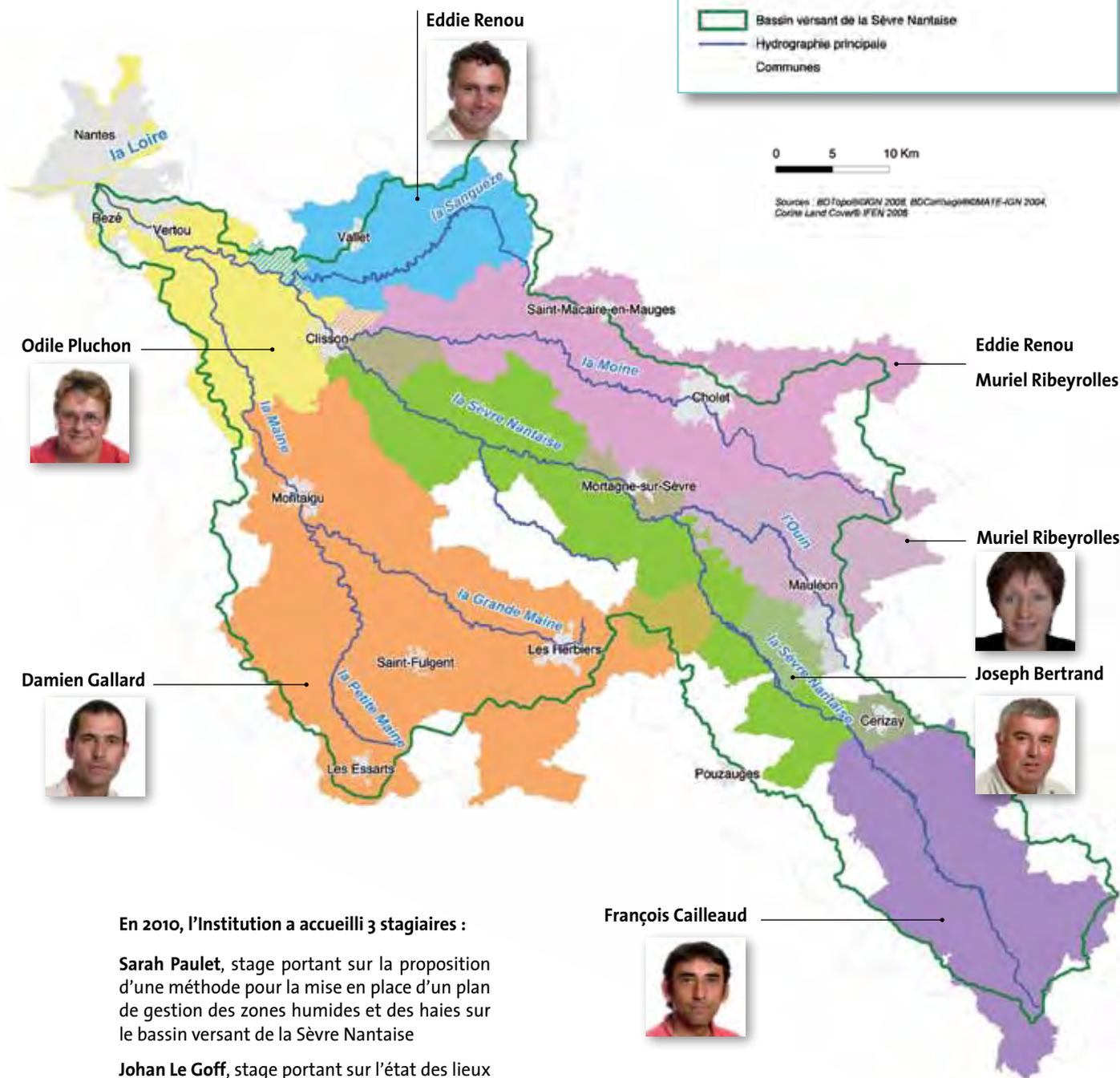
Les techniciens sont mis à disposition des syndicats de rivière présents sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

L'ASNA a recruté depuis 2009 une chargée de mission Patrimoine, Claudine Borrel (8).

Territoire d'action des techniciens de rivière



Source: BD Topo BDGN 2008, BD Carthage IGN MTF-IGN 2004, Corine Land Cover © IFEN 2005



En 2010, l'Institution a accueilli 3 stagiaires :

Sarah Paulet, stage portant sur la proposition d'une méthode pour la mise en place d'un plan de gestion des zones humides et des haies sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Johan Le Goff, stage portant sur l'état des lieux des ressources en eau souterraine sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Sébastien Van Waelfenghem, stage portant sur les enjeux de la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte du contexte géographique et réglementaire.





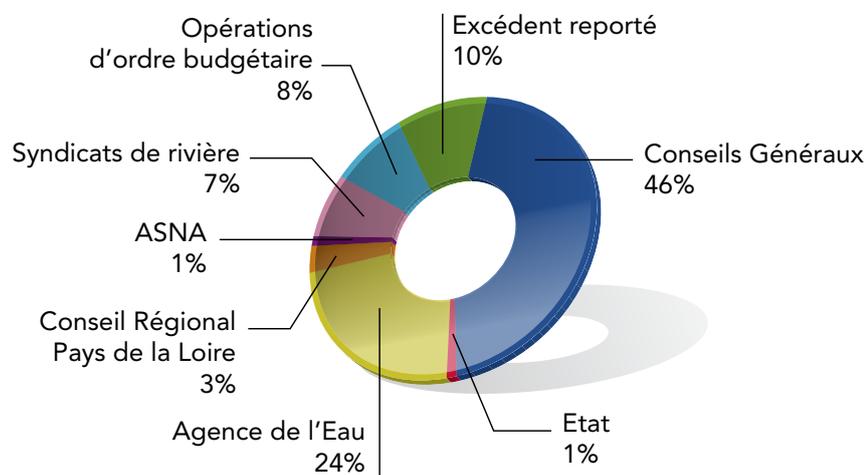
Site de Nid d'Oie à Clisson (Loire-Atlantique).

L'Institution s'implante dans le bassin versant

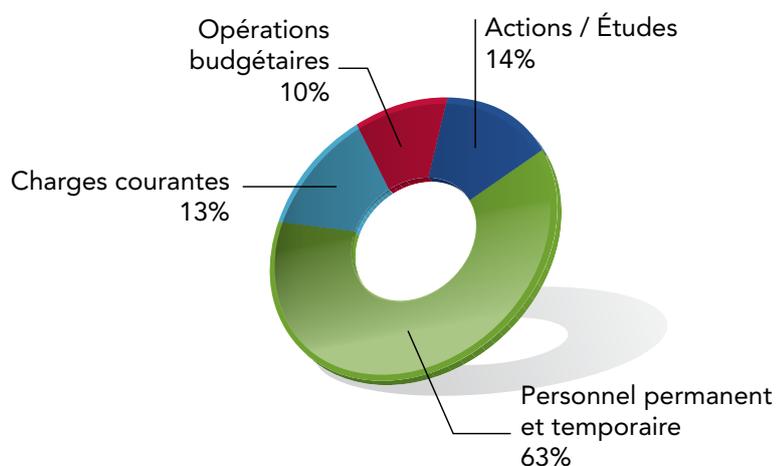
Le 26 février 2010, le conseil d'administration de l'IIBSN a retenu le site de Nid d'Oie à Clisson pour l'implantation de son siège. Des travaux de réhabilitation sont prévus en 2011 et 2012. L'IIBSN devrait s'y installer en 2013.

4 Budget 2010

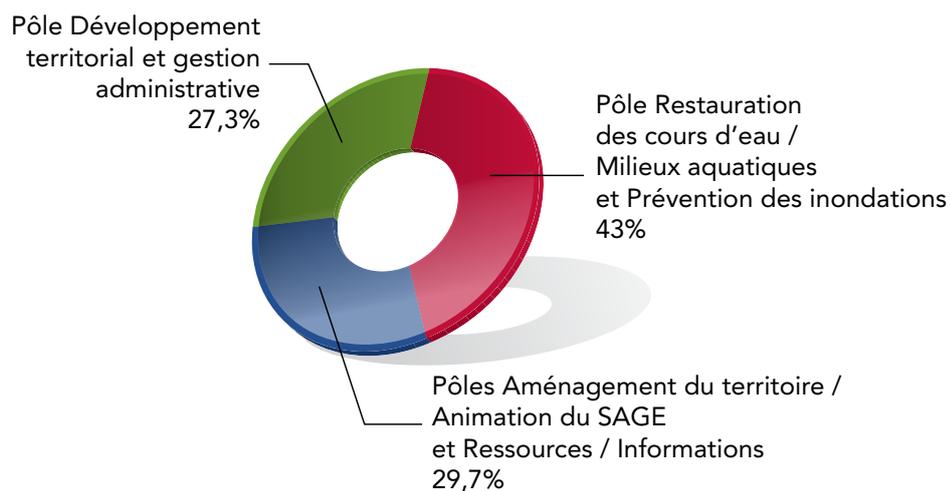
Recettes 2010
1 471 761 €



Dépenses 2010
1 176 134 €



Dépenses de personnel
728 167 €



L'exécution du budget 2010 de l'IIBSN se traduit par un montant total de dépenses de 1 176 134 €.



Depuis quatre ans, les participations statutaires des départements membres n'ont pas augmenté. La recherche de financements auprès de partenaires extérieurs comme l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui a apporté en 2010 une aide totale de près de 350 000 €, a permis à l'Institution d'assurer ses missions et d'engager de nouvelles actions.

Ainsi, les recettes de fonctionnement augmentent de 33,1 % par rapport à l'exercice 2009. Le versement d'acomptes de subventions pour des actions engagées mais non soldées, une majorité d'actions subventionnée à près de 80 % sont les principales raisons de cette augmentation.

L'utilisation de l'excédent d'investissement de 2009 a permis de compenser la baisse de 8,4 % des recettes d'investissement.



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 042 804 €, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à l'année 2009. Le lancement des études pour la révision du SAGE, la première année de mise en œuvre du programme pédagogique et la mise en place de l'observatoire expliquent en grande partie cette hausse.

Les dépenses d'investissement sont, quant à elles, stables avec un montant de 133 330 €.



Les frais de personnel s'élèvent en 2010 à 728 000 € soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année 2009. L'IIBSN emploie 14 agents permanents de la fonction publique territoriale dont 6 techniciens de rivière mis à disposition des syndicats de rivière. La hausse du budget consacré au personnel est principalement liée aux évolutions de carrière et au recrutement de deux chargés de mission dans le cadre des études relatives à la révision du SAGE et d'un chargé de mission assurant l'élaboration et la coordination du programme pédagogique. En 2010, les aides financières apportées par l'Agence de l'Eau (animation du SAGE, coordination et mise en œuvre du CRE) et la Région Pays de la Loire dans le cadre du CRBV ont représenté près de 40 % des dépenses de personnel.



INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE (IIBSN)

16, cours Bayard - CS 30035 - 85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél : 02 51 07 02 13 - mail : iibsn.sevrenantaise@wanadoo.fr

www.sevre-nantaise.com

Les collectivités membres de l'IIBSN :

